

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 3 octobre 2016**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 465, avenue du Mont-Royal Est, le lundi 3 octobre 2016, à 19 h 15.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 octobre 2016 et portant sur le budget 2017.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1163416001

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2017.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

M^e Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le jeudi 29 septembre 2016



Dossier # : 1163416001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_ des relations avec les citoyens_ des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2017.

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2017.

Il est recommandé :

D'adopter des prévisions de dépenses de 55 526 600 \$ pour l'exercice financier 2017 qui seront financées de la façon suivante :

<ul style="list-style-type: none"> • Transferts de la Ville Centre • Espace fiscal 	37 109 700 \$ 9 919 800 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Revenus de sources locales 	7 820 300 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Affectation des surplus 	676 800 \$

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), au comité exécutif.

Signé par Stéphane CLOUTIER **Le** 2016-09-29 16:37

Signataire :

Stéphane CLOUTIER

 Directeur des services administratifs_ des relations avec les citoyens_ des communications et du greffe
 Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_ des relations avec les citoyens_ des communications et du greffe

IDENTIFICATION

Dossier # :1163416001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2017.

CONTENU

CONTEXTE

Chaque année, la Ville Centre fixe la dotation budgétaire de chacun des arrondissements. Selon l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires et les transmettre au Comité Exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA15 250394 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2016. Numéro de dossier : 1150311006

DESCRIPTION

L'arrondissement a reçu de la Ville Centre une dotation budgétaire pour l'exercice financier de 2017. Le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au Comité Exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui respecte l'enveloppe qui lui est attribuée. La dotation reçue étant insuffisante, l'arrondissement doit compléter son montage financier par l'espace fiscal et les revenus de sources locales afin de fournir les services de proximité sous sa responsabilité.

JUSTIFICATION

Afin de respecter l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, l'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au Comité Exécutif (CE).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Stratégie budgétaire 2017 :

L'enveloppe budgétaire 2017 que nous avons reçue de la Ville Centre ne nous permet pas

de rencontrer pleinement nos obligations contractuelles et légales, de financer nos besoins additionnels et d'assumer les contraintes de la réforme du financement des arrondissements. Pour présenter un budget équilibré, l'arrondissement doit compenser une somme de 2 557 700 \$. Pour ce faire, nous avons rationalisé des activités, augmenté l'espace fiscal et la cible de revenus locaux et utilisé une partie des surplus de l'arrondissement.

DÉPENSES		
Budget 2016	62 847,1 \$	62 847,1 \$
Obligations contractuelles et légales	23,9 \$	23,9 \$
Ajustements corporatifs	(8 605,8 \$)	(8 605,8 \$)
Financement des besoins additionnels	1 524,3 \$	1 524,3 \$
Rationalisation des activités et PQMO	- \$	(262,9 \$)
Total :	55 789,5 \$	55 526,6 \$
REVENUS		
Transferts centraux	37 109,7 \$	37 109,7 \$
Espace fiscal	8 817,9 \$	9 919,8 \$
Revenus locaux	7 304,2 \$	7 820,3 \$
Affectation des surplus	0,0 \$	676,8 \$
Total :	53 231,8 \$	55 526,6 \$
Dépenses moins revenus :	(2 557,7 \$)	0,0 \$

1. Les principaux ajustements aux transferts centraux pour 2017 sont les suivants :

Enveloppe budgétaire 2016 : 46 725 000 \$

• Troisième tranche indexée des contraintes liées à la RFA (ces coupures seront appliquées jusqu'en 2024)	-803 400 \$
• Mise à jour des paramètres de la RFA	-127 300 \$
• Impact des centralisations sur la RFA	149 500 \$
• Indexation des transferts 2016 de 1 %	467 200 \$
• Contrainte de 2,5 % de la masse salariale	-878 200 \$
• Ajustement du partage des coûts aux assurances collectives et aux régimes de retraite	-456 100 \$

• Décentralisation des budgets de revenus en urbanisme	-245 400 \$
• Compensation vignettes universelles de stationnement	131 000 \$
• Bonification du déneigement	41 700 \$
• Centralisation des contrats de déneigement	-3 798 900 \$
• Centralisation du matériel roulant	-4 274 900 \$
• Centralisation de la téléphonie filaire et transmission de données	-212 500 \$
• Officier de liaison - transfert à la Cour municipale	-403 800 \$
• Ajustement pour projets additionnels - Fonds de l'eau (DGSRE)	200 000 \$
• Contrainte - gestion des matières résiduelles	-120 700 \$
• Décentralisation du programme d'accroissement de la propreté du SCA	317 900 \$
• Ajustement de la facturation immobilière - loyer, entretien et gardiennage	398 600 \$

L'arrondissement a donc reçu de la Ville Centre en 2017 un transfert diminué à :		<u>37 109 700 \$</u>
2. Obligations contractuelles et légales		<u>23 900 \$</u>
• Indexation de la main-d'oeuvre (rémunération et avantages sociaux)	409 300 \$	
• Ajustement du partage des coûts aux assurances collectives et aux régimes de retraite	-456 100 \$	
• Indexation des contrats	70 700 \$	
3. Bonification des services à la population, projets spéciaux et autres		<u>1 524 300 \$</u>

<ul style="list-style-type: none"> Bonification des activités de propreté et de voirie (colmatage de nids de poule, ménage du printemps, brigades, travaux en régie etc.) 	317 500 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Ajout de ressources dévolues aux nombreux mandats dus à la désuétude du réseau de voirie et à l'ajout de nombreux projets majeurs d'aménagement du domaine public (saillies; tronçons de rues à resurfer; réalisation du programme d'investissement de 2 M\$ financé à l'an 1 par les surplus, etc.) 	426 700 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Ressources supplémentaires à la Direction de la culture, sports, loisirs, parcs et développement social (Programme Graffiti, ruelles vertes, entretien dans les grand parcs, verdissement, etc.) 	178 200 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de l'enveloppe dévolue à la location d'entrepôts 	42 800 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du budget des communications pour la Campagne de propreté, la promotion des vignettes journalières, les bulletins aux commerçants, etc. 	43 000 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Ajustements pour les budgets de formation, téléphonie et assurances pour les OBNL 	64 200 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du soutien à divers programmes et aux projets spéciaux d'animation, contributions aux organismes sports et loisirs, subventions aux écoles et à la culture (Jeux de Montréal, Plateau en scène, distribution de végétaux, etc.) 	296 900 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Bonification des interventions pour les graffitis 	100 000 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des budgets d'entretien des jeux d'eau, systèmes d'irrigation, mobilier des parcs, etc. 	55 000 \$	

4. Stratégies pour présenter un budget équilibré :

I. Rationalisation des activités et plan quinquennal de main-d'oeuvre (PQMO)		<u>-262 900 \$</u>
II. Ajustement de la cible de revenus locaux		<u>516 100 \$</u>
<ul style="list-style-type: none"> Décentralisation du budget de revenus d'urbanisme 	245 400 \$	
<ul style="list-style-type: none"> Réfection de coupes 	250 000 \$	

• Constats - surveillance du stationnement, amendes	50 000 \$
• Déplacement de lampadaires	15 000 \$
• Redevances et autres ajustements	52 700 \$
• Centralisation vignettes universelles	-131 000 \$
• Sports et loisirs - augmentation grille tarification 2 % et nouveaux revenus	34 000 \$
III. Augmentation de l'espace fiscale	<u>1 101 900 \$</u>
IV. Affectation des surplus	<u>676 800 \$</u>

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lavinia BADEA
Chef de division

ENDOSSÉ PAR

Le : 2016-09-29

Stéphane CLOUTIER
Directeur des services administratifs_ des
relations avec les citoyens_ des
communications et du greffe